

# Une nouvelle opération pour la rénovation de l'habitat privé

Tous les logements antérieurs à 1975 des 32 communes de Saumur aggro peuvent bénéficier, pour leur rénovation, de la nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat privé.

Julien NOURRY

redac.saumur@courrier-ouest.com

La convention qui lance officiellement la nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat privé (OPAH) a été signée mardi dernier, à Saumur.

Mise sur les rails par Saumur aggro, elle est destinée aux propriétaires - occupants ou bailleurs - des trente-deux communes de l'agglomération. « L'objectif », indique Guy Bertin, vice-président de Saumur aggro en charge de la commission habitat, « est de tendre vers un habitat sain et pérenne ».

## Objectif : 247 logements réhabilités

Deux catégories de logements sont visées par l'OPAH : l'ancien bâti en tuffeau et les logements construits avant 1975. L'amélioration énergétique, la rénovation durable du patrimoine ainsi que l'adaptation aux difficultés du vieillissement et du handicap sont les trois buts de cette opération. L'État y apporte sa contribution dans le cadre du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). 347 logements situés sur les rives du Thouet sont concernés.

Les propriétaires dont les habitations et les ressources répondent aux exigences de l'OPAH bénéficieront d'aides financières - jusqu'à 80 % du coût total - pour leurs travaux.

Pour monter leur projet, les personnes intéressées seront accompagnées de A à Z. Un diagnostic technique préalable sera effectué,



Saumur, dans les locaux de Saumur aggro, le 4 juillet. Autour du sous-préfet Abdel-Kader Guerza, les conseillers généraux Guy Bertin et Christian Gillet et le président de Saumur aggro Michel Apchin ont lancé cette nouvelle OPAH.

puis un programme de travaux adaptés aux besoins sera dressé. Trois millions d'euros de subventions (réparties entre l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, le Conseil général, l'État et Saumur aggro) seront alloués à ce dispositif. L'agglomération saumuroise table sur 247 logements réhabilités d'ici trois ans.

## A SAVOIR

### Permanences à Saumur et Montreuil

- Pour en savoir plus, possibilité de contacter l'équipe de techniciens animateurs du dispositif : Pact 37, Agence de Maine-et-Loire, 312 avenue René-Gasnier, 49100 Angers. Tél. 02 41 88 87 03.

- Des permanences sont organisées dans les locaux de Saumur aggro, 25 quai Carnot à Saumur, tous les vendredis de 13 h 30 à 15 h 30, et à la mairie de Montreuil-Bellay le premier vendredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30.